

# Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

## ÉDITORIAL

La rentrée est là, et avant de plonger dans le grand bain des activités militantes d'automne, un petit stimulant s'impose. Pour cela, les nouveaux chiffres de la dette sont très utiles. La Banque mondiale a publié son rapport *Global Development Finance 2007* contenant l'actualisation des principaux chiffres concernant la dette. De quoi actualiser nos tablettes...

- Dette extérieure totale des pays dits « en développement » en 2006 : **2 850 milliards de dollars**, soit 110 milliards de plus qu'en 2005.

- Service de la dette extérieure en 2006 : **540 milliards de dollars**, soit exactement le montant de la dette extérieure totale en 1980.

En ce qui concerne la dette publique, à savoir la part contractée ou garantie par les pouvoirs publics de ces pays :

- Dette extérieure publique : **1 330 milliards de dollars**, dont 290 envers d'autres Etats, 370 envers des institutions multilatérales (190 envers la seule Banque mondiale) et 670 envers des créanciers privés.

- Service de la dette extérieure publique en 2006 : **280 milliards de dollars**.

De quoi aussi confirmer nos analyses : loin des discours officiels, la dette poursuit sa course folle et son oppression sur les peuples du Sud !

▼ L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

## LIRE

+ **Les aventures d'un tee-shirt dans l'économie globalisée**, Pietra Rivoli, Fayard, 2007.

En 1999, lors d'une manifestation, l'auteur entend une étudiante demander à son auditoire s'il sait où et dans quelles conditions ont été fabriqués les tee-shirts qu'il a l'habitude de porter. Professeur de commerce international et de finance à Georgetown, Pietra Rivoli la prend au mot et décide de suivre le parcours d'un de ces tee-shirts depuis la production du coton jusqu'à la confection et à la commercialisation. Au cours de son périple, qui l'emmène au Texas, en Chine et en Afrique, elle découvre que la réalité des marchés mondiaux est assez différente de ce qui est enseigné dans les cours d'économie. Les États-Unis sont leaders depuis deux cents ans pour la production de coton parce que ce pays, qui s'autoproclame champion du libre marché, est extrêmement protectionniste pour son industrie textile. Plus largement, la plupart des entreprises mondiales de ce secteur cherchent non pas à concourir sur les marchés, mais à les éviter grâce à des barrières obtenues par lobbying dans des tractations politico-économiques. Et, finalement, les seuls marchés libres sur lesquels atterrissent les tee-shirts sont les marchés africains de vêtements usagés. Pietra Rivoli retrace également l'histoire de la révolution industrielle en Grande-Bretagne et celle du développement économique du sud des États-Unis via l'esclavage. Un voyage intéressant dans l'économie du coton, mais malheureusement, l'auteur n'envisage l'économie que sous la forme d'une économie de marché, dont elle montre d'ailleurs certains dysfonctionnements. L'idée de chercher une solution ailleurs ne l'effleure pas...

▼ DAMIEN MILLET

## AGENDA

**8 septembre, Paris** : CA du CADTM France.

**11 septembre** : émission de radio sur Africa N°1 avec Nicolas Sersiron, à 10h30.

**15 septembre, Paris** : réunion du CADTM Ile-de-France, au CIGP, 21 ter rue Voltaire, dans le 11e.

**14-16 septembre, La Courneuve (93)** : stand CADTM à la Fête de l'Humanité, avec participation de Damien Millet à un débat le 16 à 16h.

**21 septembre, Forcalquier (04)** : causerie sur l'Irak animée par le CADTM Nîmes, à 19h.

**23 septembre, Nanterre (92)** : intervention de Véronique Racine à la journée Thomas Sankara organisée par Survie, au théâtre des Amandiers, à partir de 16h.

**23 septembre, La Roche-Vigneuse (71)** : stand CADTM à la Fête altermondialiste maconnaise.

**29 septembre, Savigny sur Orge (91)** : intervention de Damien Millet, à 17h.

**5 octobre, Brest (29)** : intervention de Damien Millet.

**15 octobre** : 20e anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara, commémoré dans de nombreux endroits.

**14-21 octobre** : semaine mondiale d'action contre la dette.

**19 octobre, Aubagne (13)** : intervention de Damien Millet.

**19-20 octobre, Bruxelles** : 6e séminaire international du CADTM sur la dette et le droit.

## SARKOZY EN AFRIQUE : QUELLE RUPTURE ?

Lors de sa tournée africaine, Nicolas Sarkozy a fait un certain nombre de déclarations scandaleuses et déplacées. Tout d'abord, à Dakar, il a prôné un « partenariat » entre la France et l'Afrique qui soit en rupture avec le passé, proposant de « chasser les vieux démons du clientélisme, du paternalisme et de l'assistanat », mais refusant de « ressasser le passé » colonial et écartant l'idée de « repentance ». A Libreville, il a précisé, avec sa dialectique bien particulière : « On ne peut pas tout mettre sur le dos de la colonisation (...). La corruption, les dictateurs, les génocides, c'est pas la colonisation. » Avec ses discours moralisateurs et ses rodomontades, le président français n'est pas à une incohérence près.

Le Gabon est dirigé depuis 40 ans par Omar Bongo, cet « ami fidèle de la France », que Sarkozy a remercié pour ses conseils pendant la campagne électorale et reçu à l'Élysée dès le 25 mai. Bongo, pilier de la Françafrique depuis des décennies et large vainqueur d'élections au déroulement douteux, fait actuellement l'objet d'une enquête pour recel de détournement de fonds publics, concernant des biens immobiliers à Paris. Selon une investigation du Sénat états-unien citée par l'association Survie (voir *Billets d'Afrique*, avril 2007), il se réserverait chaque année 8,5% du budget de ce petit émirat pétrolier qui a fait les beaux jours d'Elf. Le soutien affiché du président français est donc très surprenant quand, dans le même temps, il fustige la corruption, le clientélisme et les dégâts causés par les dictatures...

Dans la même veine, le Club de Paris a annoncé le 19 juillet, sous l'impulsion de la France, un allègement de 15% de la dette bilatérale du Gabon, sous forme de rachat anticipé à valeur décotée. Le 27 juillet, lors de son passage au Gabon, le chef de l'Etat français y a même annoncé une décote plus importante (20%) de la part détenue par la France, la différence étant convertie en investissements pour sauver la forêt, importante richesse gabonaise dont les revenus sont accaparés par le clan au pouvoir. Pourtant, cela n'empêchera pas environ la moitié du budget de l'Etat gabonais de passer dans le service de la dette. Une fois de plus, la dette est au programme quand il s'agit de remercier un « parrain » africain tout en continuant d'aspirer les richesses de son pays.

Outre le bois, le Gabon est riche en ressources naturelles : pétrole, fer, manganèse... Son produit national brut par habitant est l'un des plus élevés d'Afrique. Mais la population ne profite en rien de cette manne, et 62% des Gabonais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les plans d'ajustement structurel successifs, imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (privatisations, réduction des budgets sociaux, libéralisation de l'économie, ouverture des marchés, suppression des subventions aux produits de base, etc.), s'ils ont permis l'enrichissement de quelques-uns et ouvert des marchés aux multinationales, n'ont entraîné pour le peuple gabonais que chômage et pauvreté : en 2006,

le Gabon était au 124<sup>e</sup> rang sur 177 pour l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Aucune solution juste et durable ne pourra être trouvée tant que les puissances occidentales, dont la France, n'auront pas tiré toutes les conséquences de leur complicité avec des régimes dictatoriaux et corrompus, voire génocidaires. Les signes d'amitié adressés à des dictateurs corrompus ne font que les renforcer dans leur attitude prédatrice et sont une insulte aux peuples qui en sont les victimes. Le modèle économique néolibéral, soutenu par les dirigeants français, est le terreau idéal pour l'accroissement de la dette, de la pauvreté et de la corruption. Ce modèle, dont la dette est un des centres nerveux, conduit in fine à une nouvelle forme de colonisation des pays du tiers-monde. Dans son dernier livre [2], Eric Toussaint a révélé qu'au moment de l'indépendance du Gabon en 1960, la Banque mondiale lui a transféré les dettes précédemment contractées par la France pour la colonisation du Gabon, en violation complète des règles du droit international. Depuis, la mainmise des dirigeants français sur l'économie gabonaise ne s'est jamais démentie : Omar Bongo en est avant tout le garant. Une dette constituée dans ces conditions est illégitime et n'a pas à être remboursée.

On arrive là à un point crucial : il n'y a pas d'un côté la France et de l'autre l'Afrique, comme le sous-entend le discours du chef de l'Etat français, ce qui conduit à des interprétations hasardeuses. La réalité est tout autre : il y a d'un côté ceux qui profitent du mécanisme de la dette (créanciers, multinationales, dirigeants des pays riches, mais aussi élites des pays du Sud qui s'enrichissent formidablement) et ceux qui le subissent (populations du Sud, mais aussi du Nord, qui se saignent aux quatre veines pour rembourser une dette immorale et observent souvent une dégradation de leurs conditions de vie). En somme, Sarkozy-Bongo même combat, et nous refusons catégoriquement la logique qu'ils défendent. Les citoyens français, gabonais, sénégalais subissent, à des degrés divers, ce que l'on peut appeler « la brutalité de la dette ».

La colonisation a bloqué toute forme de développement en Afrique. Grâce à la dette, une colonisation économique s'est poursuivie sans relâche et les indépendances n'ont été que des leurres. Aujourd'hui, les peuples africains ne disposent d'aucune souveraineté et les décisions qui les concernent sont prises dans les grandes capitales occidentales. Qui ne tire pas les leçons de son passé est appelé à refaire les mêmes erreurs. La France doit reconnaître ses fautes et réparer les ravages causés par le pillage des richesses et la colonisation, en s'appuyant sur trois mesures significatives : l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique des pays du Sud ; l'abandon définitif des politiques d'ajustement structurel ; une juste redistribution des richesses à l'échelle planétaire, par exemple en taxant les bénéficiaires des transnationales et les grosses fortunes, à l'opposé de ce qui se fait actuellement. Voilà de quoi initier une véritable rupture, bien loin des figures de style de Nicolas Sarkozy.

▼ ROSELINE PÉLUCHON ET DAMIEN MILLET

## SARKOZY, SON MINISTÈRE DE «L'IM-MIGRATION» ET NOTRE IDENTITÉ

Sarkozy a osé faire ce que nul autre avant lui n'avait fait : il a créé ce ministère honteux de «l'immigration et de l'identité nationale». C'était une promesse de celui qui a incarné la politique xénophobe et sécuritaire de la dernière législature. Or depuis, le cauchemar est devenu réalité et avec lui, «LE» ministère aussi !

Notons au passage que Sarkozy a été particulièrement bien élu puisque les électeurs se sont déplacés en masse pour le scrutin présidentiel, ce qui rend ce résultat d'autant plus terrifiant...

C'est sur l'adoption en son nom d'une partie des thèses du FN, afin de séduire ses électeurs, qu'il a souhaité emporter ce scrutin. Il ne s'en est d'ailleurs jamais caché en se revendiquant d'une droite «sans complexes» autrement dit, pas seulement conservatrice, mais profondément réactionnaire, autoritaire et xénophobe. Ainsi lorsqu'il n'était que ministre (mais potentiellement candidat) il avait utilisé les mots «Kärcher» et «racaille» pour parler de certains jeunes de banlieue déjà largement stigmatisés et victimes de discriminations, et avait été à l'initiative de la réforme, dans un sens plus restrictif et plus répressif, du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile).

Son projet de société ne se réduit pas à la question de l'immigration, bien sûr, et il se sert, comme d'autres avant lui, des éternels boucs émissaires de la République que sont les étrangers à travers la chasse aux sans-papiers ou la loi sur «l'immigration choisie», pour mieux dissimuler que son programme économique est celui du Medef et que ses mesures phares ne profitent qu'aux plus aisés. C'est une astuce déjà utilisée par les gouvernements précédents, de droite et de gauche, qui ont trouvé bien plus facile de faire de l'immigrant le problème, plutôt que de résoudre les vrais dysfonctionnements de la société française que sont, entre autres, la paupérisation, les inégalités ou le chômage.

Mais c'est en créant ce ministère, unique au monde, de «l'immigration et identité nationale» que Sarkozy traduit une évolution de la plus haute gravité.

Ce ministère est inadmissible, absolument scandaleux et son appellation l'illustre bien.

Car créer un ministère de «l'immigration» c'est d'abord renforcer et officialiser l'idée reçue selon laquelle l'immigration serait un «problème» en soi, qu'il conviendrait donc de résoudre par la fermeture des frontières, la répression des sans-papiers et des demandeurs d'asile.

Ensuite, créer un ministère de l'immigration, c'est isoler les immigrés du reste de la population et donc, d'emblée se situer dans une logique qui discrimine et est contraire à l'intégration. Or, celle-ci, comme le codéveloppement d'ailleurs, outre le fait qu'elle est une notion dont le contenu ne fait pas consensus, fait partie des attributions de ce même ministère !

De plus, le fait que ce ministère ait pour instrument privilégié la PAF (Police de l'Air et des Frontières), que le projet de loi sur «l'immigration choisie» qui sera discuté à l'Assemblée Nationale en septembre, prévoit de placer l'OFPRO (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) sous sa tutelle, confirme qu'on se situe dans une logique de criminalisation et de répression des migrants et des demandeurs d'asile. Enfin, il faut ajouter qu'un décret d'attribution permet désormais au ministre de l'immigration

d'utiliser les inspecteurs du travail dans la recherche des «travailleurs étrangers illégaux», créant ainsi une catégorie juridique de délit qui n'existe pas de «travail illégal des étrangers». Vous avez la nausée ? Moi aussi !

Mais en associant «immigration et identité nationale», Sarkozy va encore plus loin : il trahit les valeurs de la République (dont il devrait pourtant être le garant en tant que Président), et institutionnalise un pan de son idéologie ainsi que les dérives xénophobes et autoritaires dont elle est porteuse.

Car l'identité nationale, c'est-à-dire l'image que la nation a et donne d'elle-même, est un processus en renouvellement permanent. C'est le produit de son histoire, donc de l'évolution des idées et des représentations, mais aussi des apports et des brassages successifs qui ont constitué la population et donc la société française dans son ensemble (n'oublions pas que près d'un français sur quatre a un grand parent immigré !). Par définition cette identité est en construction permanente, au fur et à mesure que la collectivité évolue, vit et intègre de nouvelles expériences.

Vouloir la définir, serait la fixer ce qui est donc un non-sens !

De plus, c'est renvoyer vers le communautarisme ceux qui seraient considérés comme étant incompatibles avec cette définition ou simplement jugés indignes d'y participer...

Enfin, créer un «ministère de l'identité», c'est faire que l'Etat impose sa propre définition ce qui nous fait entrer dans une logique totalitaire, c'est-à-dire celle où un Etat, voire un chef, définit les normes sociales, culturelles et intellectuelles, les représentations symboliques et les pratiques humaines !

Ce ministère est une honte et une dérive inacceptable que nous devons combattre de toutes nos forces !

▼ VÉRONIQUE RACINE

### LIRE

+ **Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes**, Roland Pfefferkorn, La Dispute, 2007.

L'émergence de la problématique du genre à partir de la fin des années 1970 a coïncidé avec le recul de la problématique des classes. Pour l'auteur, ce basculement est une manifestation de la tendance récurrente de la recherche, mais aussi des médias et des discours politiques, à expliquer le mouvement des sociétés à partir d'un seul type de rapports sociaux, en écartant les autres. Dans cet imposant livre, notre ami Roland Pfefferkorn vise à analyser l'ensemble des rapports qui se nouent entre les divers groupes sociaux, et en premier lieu entre classes et entre sexes. Il dresse là un bilan des principales approches sociologiques des rapports de classes et de sexes, débouchant sur un ensemble de propositions pour sortir des représentations unilatérales de la société et inscrire ces rapports dans le temps et dans l'espace. Un très bel ouvrage de sociologie.

▼ DAMIEN MILLET

#### Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

Photos : MSF ; FDC

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution.

## NOVARTIS PERD EN INDE

La Haute Cour de justice de Bannai (anciennement Madras) en Inde vient de rejeter le recours de Novartis contre la législation indienne sur les brevets. Reprenons l'histoire de ce procès.

Appliquant les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à laquelle elle a adhéré en 1995, l'Inde a mis en conformité sa législation sur les droits de propriété intellectuelle en janvier 2005. Les parlementaires indiens ont cependant inclus dans la loi une clause (article 3d) qui prévoit que sont brevetables seulement les médicaments réellement nouveaux et innovants. Novartis conteste la constitutionnalité de cet article.

Les Accords de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liée au commerce (ADPIC) prévoient que lorsqu'une firme souhaite commercialiser un nouveau produit dans un pays membre, elle doit déposer une demande de brevet qui est examiné par une juridiction spéciale de ce pays (noter que les accords ADPIC ne concernent pas seulement les médicaments, mais nous n'aborderons ici que ce domaine). Le brevet est accordé pour 20 ans à partir de la demande (et non pas de la date de commercialisation) et accorde à la firme l'exclusivité de la commercialisation et donc toute liberté de fixer le prix du produit puisqu'il ne doit faire face à aucune concurrence. La fabrication de formes génériques est interdite pendant toute cette durée de protection.

L'article 3d de la loi indienne prévoyant que seuls les médicaments réellement innovants peuvent prétendre à un brevet répond à une pratique courante des firmes pharmaceutiques qui est d'apporter une modification minimale sur un médicament dont le brevet arrive à expiration, et s'appuyer sur cette modification pour demander un nouveau brevet et prolonger encore de 20 ans son exclusivité, ces modifications n'entraînant la plupart du temps pour les malades aucun bénéfice thérapeutique. Une autre «astuce» utilisée pour prolonger les brevets est d'associer dans une même spécialité deux médicaments «anciens» afin d'obtenir un brevet pour la pseudo nouvelle spécialité ainsi obtenue.

Dans le procès opposant Novartis à l'Inde, c'est le refus par ce pays d'accorder un brevet pour le Glivec, médicament utilisé dans la leucémie, qui a mis le feu aux poudres, l'Inde jugeant que ce médicament n'apportait pas de réel bénéfice thérapeutique par rapport aux traitements existants. En février 2007, Novartis décidait alors deux actions en justice : l'une contre le gouvernement indien auprès de la Haute Cour, contestant la constitutionnalité de la section 3d ; l'autre action concerne uniquement le refus de brevet pour le Glivec, déposée auprès de l'*Intellectual Property Appellate Board* (IPAB), organe responsable des questions liées à la propriété intellectuelle nouvellement créé en Inde. La Haute Cour vient de se déclarer incompétente et s'en remet à l'OMC pour résoudre la question de la conformité de la loi aux accords ADPIC. Quant à l'IPAB il n'a pas encore statué.

On peut lire sur le site de Novartis : *«Notre procès en Inde a pour seul objet la protection de la propriété intellectuelle. Il ne s'agit aucunement d'une problématique d'accès des patients aux médicaments».*

En effet, l'argument principal avancé par les laboratoires pharmaceutiques pour la défense de la protection de la propriété intellectuelle est qu'elle favorise les efforts de recherche et d'innovation. Or, sur les 15 dernières années, la protection par les brevets a augmenté, et les différentes études effectuées tant en France qu'au Canada ou aux Etats-Unis ont montré que durant cette période, le taux d'innovation a diminué et d'autre part que les innovations concernent beaucoup plus des médicaments ayant un marché assuré dans les pays riches que des médicaments concernant des pathologies prédominantes dans les pays pauvres : selon Médecins sans frontières, *«au cours des 30 dernières années, seul 1% des médicaments mis sur le marché concernaient des maladies comme la tuberculose, le paludisme ou encore la maladie du sommeil».* Et pourtant, entre 1995 et 2005, Novartis a vu son résultat net augmenter de 92%. Selon les chiffres fournis par la firme, le bénéfice net de l'entreprise est de 7,2 milliards de dollars en 2006, soit 17% de mieux qu'en 2005. Le Glivec lui-même a rapporté 1,2 milliard de dollars. Sur un chiffre d'affaire de 37 milliards de dollars, 14% étaient consacrés à la branche «Recherche et développement», tandis que 29% étaient attribués au marketing et à la communication.

Ce qui est en jeu directement dans ces procès, c'est la possibilité pour les laboratoires indiens et des autres pays dits «émergents» de fabriquer des médicaments génériques, moins coûteux. L'Inde fournit plus de 50% des médicaments anti-sida utilisés dans les pays pauvres. L'arrivée sur le marché de formes génériques de ces médicaments a permis de faire passer le coût de ces traitements de 10 000 \$ par personne et par an à 130 \$ par personne et par an aujourd'hui.

Ce qui est donc en jeu principalement, c'est l'accès aux médicaments des populations pauvres. Quand Novartis affirme qu' *«il ne s'agit aucunement d'une problématique d'accès des patients aux médicaments»*, on peut s'étonner d'un tel raisonnement, mais l'explication vient plus loin : la firme s'enorgueillit de fournir gratuitement le Glivec à 6 700 patients indiens ! Quel besoin l'Inde aurait-elle donc de fabriquer des médicaments moins chers, puisqu'ils arrivent gratuitement, fournis par les multinationales ?

Novartis constate également que *«les génériques ne résolvent pas le problème plus vaste des barrières qui entravent la fourniture de soins dans les pays en voie de développement, à savoir la pauvreté et le manque de structures de santé adéquates».* Nous sommes d'accord pour dire que les génériques ne sont pas la solution à tous les problèmes de santé des pays pauvres. Ils permettent cependant à un plus grand nombre de malades d'avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. Le traitement de Glivec coûte 2 500 dollars par patient et par mois, alors qu'une forme générique coûte 175 dollars par patient et par an. Il est donc possible de soigner 14 fois plus de patients avec le générique.

Les plans d'ajustement structurel (PAS) imposés à l'Inde en 1991 ont conduit à une réduction importante du budget alloué à la santé. Les dépenses publiques de



santé représentaient, en 2005, 2,9% du total des dépenses publiques (20 dollars par habitant en moyenne). Les hôpitaux publics manquent cruellement de moyens, et alors que 25% de la population n'a pas accès aux soins de santé, les cliniques privées, leur personnel soignant hautement qualifié et leurs équipements de pointe ne sont accessibles qu'à la minorité la plus riche et aux étrangers adeptes du «tourisme médical».

On retrouve le mécanisme commun à tous les pays soumis aux PAS imposées par les institutions financières internationales avec la complicité des pays riches et pour le plus grand profit des multinationales. Les PAS ont démantelé les services publics, diminué drastiquement les budgets alloués à l'entretien des hôpitaux et dispensaires, à l'achat de matériel et médicaments, aux salaires des personnels de santé. En moyenne les dépenses de santé représentent 4,3% du PIB des Etats africains, contre souvent plus de 40% dédiés au service de la dette.

Une annulation totale et inconditionnelle de la dette des pays du Sud leur rendra possibles une prise en main de la maîtrise de leurs budgets et une restructuration des systèmes d'accès aux soins, les affranchira des diktats des IFI et des intimidations exercées par les Etats du Nord dans l'intérêt de leurs multinationales, qu'elles soient pharmaceutiques ou autres. Comme par exemple les mesures de rétorsion qu'exerce le laboratoire Abbott contre la Thaïlande qui a autorisé la production de formes génériques d'un anti-rétroviral après avoir vainement essayé d'obtenir de la part du laboratoire une baisse du prix du médicament : Abbott refuse désormais de fournir à la Thaïlande 7 de ses nouveaux médicaments, dont une version du Kaletra particulièrement utile dans les pays chauds puisque thermostable.

L'allocation de médicaments gratuits à un certain nombre de patients, par une multinationale réalisant en 2006 un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars, si elle peut provoquer l'admiration des idéologues libéraux ou l'attendrissement des lecteurs étourdis des «communications» de la firme, ne doit pas faire illusion.

▼ ROSELINE PÉLUCHON

## LIRE

+ **L'an 501, la conquête continue**, Noam Chomsky, L'Herne, 2006.

Publié la première fois en 1993 aux Etats-Unis, ce livre a été édité en 2006 en France. Un livre essentiel pour les résistants d'aujourd'hui qui veulent mieux comprendre les ressorts cachés de ce monde pour en construire un autre. Un livre qui donne encore plus de sens au combat pour l'annulation de la dette publique du tiers monde.

Chomsky analyse les grands axes de la géostratégie de son pays, accessoirement celle des Européens. Il dévoile la structure cachée de cette politique qui écrase des milliards d'humains. Depuis l'arrivée de Christophe Colomb, en passant par la «conquête de l'ouest», l'extermination des Amérindiens et l'esclavage des Afroaméricains, de la mise sous tutelle de l'Amérique du sud, de la guerre du Viêt-Nam jusqu'aux guerres du Moyen-Orient (Irak, Afghanistan...), la domination de la planète par l'empire américain a été l'axe majeur depuis toujours de la politique états-unienne. Les Européens avaient montré la voie : «Les aventuriers qui jetèrent les bases des empires marchands des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles,

*poursuivaient une vieille tradition européenne de l'union de la guerre et du commerce ; la croissance de l'Etat... donna naissance à cette figure foncièrement européenne du soldat-marchand.»* Bolloré, Bouygues, Elf-Total et les autres seraient-ils encore en Afrique sans l'armée française et les chefs rebelles dont ils ont financé les armements ?

A travers cette mise en perspective dans laquelle toutes les actions politiques sont passées au crible de cette recherche de pouvoir, Chomsky démonte les mensonges de la non violence états-unienne, de l'aide aux pays étrangers, du commerce légitime et de tous les concepts «langue de bois» genre bonne gouvernance ou lutte contre la pauvreté : «Les théories économiques prônées par les dirigeants sont des instruments du pouvoir destinés aux autres, afin qu'ils se laissent dévaliser et exploiter plus efficacement... Les pays très développés peuvent utiliser le libre échange pour étendre leur pouvoir et leur contrôle sur les richesses de la planète... La protection de la propriété intellectuelle est destinée à garantir les bénéfices monopolistiques à des entreprises subventionnées par des fonds publics et non pas à en faire bénéficier ceux qui paient. Et il faut refuser au Sud le droit de produire à un coût beaucoup moins cher des médicaments, semences et autres produits essentiels .»

On comprend mieux pourquoi les dettes publiques ne sont jamais annulées par les créanciers, les résiliations marginales n'étant faites que pour tromper le bon peuple. Avec la force militaire, elles sont les outils essentiels de la domination. Les surpuissantes transnationales états-uniennes et européennes - avec la liberté de mouvements que leur a offert le trio BM-FMI-OMC - ne seraient pas ce qu'elles sont sans les dettes publiques illégitimes ou odieuses des pays dits «en développement» avec leurs corollaires, les ajustements structurels, et les armées de leurs pays d'origine présentes sur tout le globe.

La pensée de Chomsky, en analysant les processus de la recherche continue du pouvoir par les capitalistes, néo-libéraux aujourd'hui, et la mise sous tutelle de tous les autres, nous permet de mieux appréhender l'aspect révolutionnaire que représente la création de la Banque du Sud ou l'expulsion des fonctionnaires du FMI et de la BM par Correa et Chavez.

Jamais, depuis la nuit des temps, autant d'humains ne sont morts de maladie ou de malnutrition, chaque jour qui passe. Génocide, extermination : difficile à prouver car il n'y a pas de volonté clairement exprimée. Et pourtant, la politique de domination mise en place par les pays industrialisés en est la cause essentielle.

«Les mouvements de solidarité avec le tiers monde... Ce processus de démocratisation et de préoccupation pour la justice sociale pourrait avoir une grande importance. Les puissants perçoivent ces évolutions comme dangereuses et subversives... Elles offrent le seul véritable espoir pour la grande masse des gens et même pour la survie de l'espèce humaine, à une époque où les problèmes – comme ceux de l'environnement – sont mondiaux et ne peuvent pas espérer recevoir de réponses dans le cadre de structures sociales et culturelles primitives, uniquement motivées par le profit matériel à court terme, qui considèrent l'être humain comme un simple instrument et non comme une fin.»

▼ NICOLAS SERSIRON

## IFI : DÉMISSIONS EN CHAÎNE

L'année 2007 est d'ores et déjà pour le FMI et la Banque mondiale une année noire.

### Et une !

Les premiers mois de l'année ont été marqués par le scandale concernant Paul Wolfowitz, président de la Banque mondiale depuis 2005 après avoir été l'un des plus fervents organisateurs de l'agression militaire contre l'Irak en mars 2003. Alors qu'il se présentait en apôtre de la lutte contre la corruption et le népotisme, il a accordé une augmentation de salaire exorbitante à sa compagne Shaha Riza. Ses dénégations et les termes feutrés utilisés par les communiqués officiels n'ont pas réussi à cacher la réalité : Paul Wolfowitz a violé les règles de l'institution qu'il présidait. Gravement mis en cause par l'enquête interne diligente pour faire la lumière sur cette ténébreuse affaire, il a fait tout son possible pour rester en poste et n'a annoncé sa démission au mois de mai que quand la situation n'était plus tenable pour lui.

Un coup d'oeil sur le parcours de Paul Wolfowitz est très instructif. Pur produit de l'appareil d'État des Etats-Unis, sa réflexion stratégique comporte un fil rouge : identifier des adversaires (URSS, Chine, Irak...) et démontrer qu'ils sont plus dangereux que ce que l'on imagine, afin de justifier un effort supplémentaire de défense, allant jusqu'au déclenchement de guerres préventives.

Le parcours de Wolfowitz passe ensuite par l'Asie. De 1983 à 1986, il dirige le secteur Asie de l'Est et Pacifique du département d'État sous Ronald Reagan, avant de devenir ambassadeur en Indonésie entre 1986 et 1989. Pendant cette période, il soutient activement plusieurs régimes dictatoriaux : Ferdinand Marcos aux Philippines, Chun Doo Hwan en Corée du Sud, Suharto en Indonésie... Suite à la mobilisation populaire qui chasse Marcos en 1986, Wolfowitz organise la fuite du dictateur qui trouve refuge à Hawaï, 50e Etat des Etats-Unis... Alors que les États-Unis ont soutenu la dictature de Suharto pendant plus de 30 ans, Paul Wolfowitz ose déclarer en mai 1997 : « Tout jugement équilibré concernant la situation de l'Indonésie aujourd'hui, y compris le sujet très important et sensible des droits humains, doit prendre en compte les progrès importants déjà accomplis par l'Indonésie et il convient de reconnaître que beaucoup de ces progrès sont à mettre au compte du leadership à la fois fort et remarquable du président Suharto ». Un an plus tard, le vieux dictateur lâché par Washington doit renoncer au pouvoir dans un contexte de grandes mobilisations populaires.

Devenu sous-secrétaire d'État à la Défense et l'un des principaux architectes de l'invasion militaire de l'Afghanistan en 2001 et de l'Irak en 2003, Wolfowitz est nommé en mars 2005 par le président George W. Bush à la présidence de la Banque mondiale, qu'il a donc quittée prématurément le 30 juin 2007.

### Et deux !

Quelques jours auparavant, contre toute attente, Rodrigo Rato a démissionné de la direction du FMI deux ans avant

la fin de son mandat. Il faut dire que sa nomination en 2004 avait aussi été une surprise, quelques jours seulement après la défaite électorale du gouvernement dirigé par José Maria Aznar auquel il appartenait. Comme si un rejet populaire au niveau national pouvait ouvrir les portes de la direction d'une des plus grandes institutions multilatérales...

Décidément, ce poste ressemble de plus en plus à un siège éjectable que le pilote lui-même n'hésite pas à actionner. Déjà en 2004, l'Allemand Horst Köhler avait pris de court le monde économique en démissionnant du FMI pour prendre la présidence de la république allemande. En 2000, le départ du Français Michel Camdessus était plutôt la conséquence de la grave crise en Asie du sud-est : il faut dire que l'action du FMI, qui était venu en aide aux créanciers ayant réalisé des investissements hasardeux et avait imposé des mesures économiques entraînant la mise au chômage de plus de 20 millions de personnes, était très fortement contestée.

N'épiloguons pas sur les « raisons personnelles » avancées par Rato pour justifier son départ annoncé pour l'automne prochain. Mais force est de constater que plusieurs

dossiers sensibles pour le FMI posent actuellement de gros soucis à une institution qui traverse de surcroît une grave crise de légitimité.

La réforme des quotes-parts s'enlise. Selon le projet préparé par Rato, quatre pays (Chine, Turquie, Mexique, Corée du Sud) doivent voir leur quote-part au sein du FMI augmenter de quelques dixièmes de points. Même s'il n'y a là rien pour modifier

réellement le rapport de forces actuellement favorable aux grandes puissances, ce projet piétine.

La contestation envers le FMI s'accroît. Des mouvements altermondialistes comme le CADTM réclament depuis des années son abolition et son remplacement par une institution aux objectifs radicalement différents, axée sur la garantie des droits humains fondamentaux. Mais de plus en plus de gouvernements cherchent à se débarrasser de la tutelle très encombrante du FMI. Le Venezuela a annoncé en avril qu'il allait quitter le FMI. En décembre 2005, le Brésil et l'Argentine ont remboursé d'un coup la totalité de ce qu'ils lui devaient. D'autres, comme l'Indonésie, les Philippines ou l'Uruguay, les ont suivis dans cette voie, privant le FMI de ses principaux clients.

Cela n'est pas sans conséquence sur le financement du FMI lui-même, car un remboursement anticipé implique un gros manque à gagner en terme d'intérêts. Voilà pourquoi en janvier 2007, un comité d'experts chargé de plancher sur la question a recommandé la vente de 400 tonnes d'or du FMI (sur un total supérieur à 3 200 tonnes). Mais les Etats-Unis ont toujours refusé de telles ventes. D'ailleurs, une réunion prévue à cet effet vient d'être repoussée d'un mois, preuve que tout ne va pas de soi dans ce domaine non plus.

A la demande des Etats-Unis, agacés par la sous-évaluation du yuan qui favorise les exportations chinoises et creuse le déficit commercial états-unien, le FMI vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc en piteux état : la surveillance des taux de change des monnaies. Mais les diri-



geants chinois ne l'entendent pas de cette oreille et ils ne décolèrent pas contre le FMI à ce sujet, accusé d'être juste un outil aux mains du gouvernement Bush.

Rappelons que le FMI est une institution qui, depuis plus de 60 ans, exige avec la plus grande brutalité que les dirigeants des pays dits « en développement » appliquent des mesures économiques servant l'intérêt des riches créanciers et des très grandes entreprises. Dans ce but, durant les dernières décennies, le FMI a apporté un soutien essentiel à de nombreux régimes dictatoriaux et corrompus. Depuis la crise de la dette au début des années 1980, le FMI impose aux forceps des programmes d'ajustement structurel aux conséquences dramatiques pour les peuples : réduction drastique des budgets sociaux et des subventions aux produits de première nécessité, ouverture des marchés et mise en concurrence déloyale des petits producteurs avec les multinationales, production tournée vers l'exportation et abandon du principe de souveraineté alimentaire, privatisations, fiscalité aggravant les inégalités...

### A qui le tour ?

A chaque démission à la tête du FMI ou de la Banque mondiale, se pose la question de la fameuse règle tacite qui accorde aux Etats-Unis la présidence de la Banque mondiale et à l'Union européenne la direction du FMI. Aucun texte écrit ne confirme cette règle intolérable qui s'applique pourtant dans les faits depuis la création de ces deux institutions jumelles en 1944.

Sans surprise, le remplaçant de Paul Wolfowitz est le candidat désigné par George W. Bush, Robert Zoellick, nommé avec l'accord des autres puissances (notamment les pays d'Europe occidentale, trop contents de se débarrasser de Wolfowitz). Zoellick fut successivement chef du cabinet de George Bush père au début des années 1990, secrétaire au commerce extérieur au début des années 2000 et le numéro deux du département d'Etat, au côté de Condolezza Rice, entre janvier 2005 et juin 2006. Depuis cette date, il travaillait à la banque d'affaires Goldman Sachs.

Une fois de plus, le président de la Banque mondiale est donc un ressortissant des Etats-Unis sélectionné selon le bon vouloir du président des Etats-Unis. Cela confirme que la Banque mondiale est toujours un instrument au service de la politique extérieure des Etats-Unis et des intérêts des multinationales américaines. Il ne faut pas compter sur la présidence de Zoellick pour espérer un changement d'orientation. Fervent défenseur du libre-échange, il a représenté les intérêts du gouvernement américain dans les négociations pour une dérégulation forcenée au sein de l'OMC, aujourd'hui dans l'impasse, et fut l'un des artisans du traité de libre-échange nord américain (ALENA), signé en 1994 et qui impose l'ouverture totale des frontières pour le commerce entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, ouvrant surtout le marché mexicain aux marchandises états-uniennes fortement subventionnées. Avec un tel président, il ne fait aucun doute que la Banque mondiale poursuivra les politiques néolibérales violemment génératrices de pauvreté qu'elle applique depuis plusieurs décennies.

Quant au FMI, un appel à candidatures a été lancé voici quelques semaines pour tenter de sauver les apparences, mais très vite, un candidat s'est officiellement déclaré : comme par enchantement, il s'agit d'un candidat présenté par l'Union européenne, Dominique Strauss-Kahn. Malgré une tentative de la Russie d'imposer un candidat tchèque

et l'opposition du Financial Times à DSK, il a toutes les chances de voir le poste lui échoir. L'Union européenne a d'ailleurs réagi avec une grande rapidité et proposé un nom à l'unanimité dans un délai record, afin de ne pas prêter le flanc aux critiques sur ce mode de désignation anti-démocratique.

Tous ces événements n'ont été possibles que parce que le FMI et la Banque mondiale présentent des béances insurmontables : distribution anti-démocratique des droits de vote (sur le mode « 1 dollar = 1 voix ») avec minorité de blocage pour les Etats-Unis ; choix idéologiques très discutables au profit d'un néolibéralisme aux conséquences dramatiques pour les populations des pays en développement ; violation régulière de leurs propres statuts et de textes internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Le moment est venu de rompre avec cette idéologie néolibérale en remplaçant le FMI et la Banque mondiale dans le cadre d'une nouvelle architecture institutionnelle internationale. Le fait de choisir un directeur du FMI issu d'un pays du Sud ne garantit rien. Mais le choix de Dominique Strauss-Kahn, ou de tout autre responsable qui dirigerait un FMI fonctionnant sur les mêmes bases ultralibérales, n'est en aucun cas admissible.

✂ DAMIEN MILLET

## LIRE

+ **Mais où va l'argent ?**, Marie-Louise Duboin, éd. du Sextant, 2007.

Un petit livre très pédagogique sur la monnaie et ses rôles officiels et officieux, dont le but est d'expliquer les mécanismes monétaires afin de mieux combattre le capitalisme lui-même. L'évolution de la monnaie depuis sa création est retracée : pièces, monnaie fiduciaire, monnaie scripturale, pour devenir fondamentalement une « monnaie de dette », dont aucune limite matérielle ne vient limiter la création. C'est ainsi qu'en France, en 1999, le montant total immédiatement disponible (pièces, billets et comptes à vue) s'élevait à 358 milliards d'euros alors que l'endettement intérieur total (pouvoirs publics, entreprises, ménages) était de 2100 milliards d'euros, donc « l'essentiel de la monnaie est aujourd'hui constitué par des dettes en tout genre ».

L'auteure, qui dirige la revue *La Grande Relève*, explique comment les responsables politiques ont accordé leur droit régalien de battre la monnaie à des organismes privés qui ne voient que leur propre profit. Depuis le tournant libéral des années 1980, l'Etat s'est même privé de cette prérogative qu'il possède depuis des siècles et qui lui permettait notamment de décider de financements dans l'intérêt général. Passant en revue les différentes monnaies parallèles, comme les SEL en France ou les « credits » en Argentine, le livre se termine par une série de propositions qui ouvre des perspectives très intéressantes : revenir au droit régalien, ancrer la masse monétaire dans la réalité, séparer la gestion des biens et celle des gens. Un réel changement de cap pour « inventer la démocratie en économie » et « chercher le lien plutôt que le bien », prôné également par le CADTM dont plusieurs travaux sont cités. Seul bémol : l'appréciation que le CADTM ferait partie de la liste des « associations qui se sont créées pour combattre un aspect bien ciblé de l'organisation de notre société », alors que le combat contre la dette est fondamentalement pour nous le meilleur moyen pour être enfin en mesure de changer radicalement de cap... Sans rancune bien sûr, car ce livre rejoint nombre de nos positions !

## RDC : PILLAGE ET SOUMISSION

En RDC, le projet de budget 2007 présenté par le gouvernement à l'Assemblée nationale était marqué par une orientation néolibérale stricte. Logique : selon le ministre congolais des Finances, Athanase Matenda Kyelu, il «*était conforme aux arrangements convenus avec les services du FMI* ». L'Assemblée nationale ne l'a pas entendu de cette oreille ! Le 14 juin dernier, elle a adopté des amendements qui revoyaient le budget à la hausse, ce qui n'était vraiment pas du goût du FMI qui n'a pas manqué de le faire savoir. Selon le ministre des Finances toujours, «*le Conseil d'Administration du FMI, qui s'est réuni le lundi 18 juin 2007 pour examiner l'état d'avancement du programme de stabilisation macroéconomique suivi par les services du FMI, a exprimé des préoccupations sur l'évolution du débat en cours au Parlement sur le Projet de loi budgétaire 2007 [...] les prévisions des recettes et des dépenses ont été sensiblement revues à la hausse, de sorte qu'elles ne correspondent plus au cadre macroéconomique qui a sous-tendu l'élaboration de ce Budget 2007.*» On ne peut être plus clair... Le gouvernement a alors été chargé d'éteindre l'incendie en intervenant auprès du Sénat dans ce sens.

C'est ainsi que le 23 juin, les ministres congolais des Finances et du Budget ont porté devant le Sénat la parole du FMI. Comme l'a rapporté le journal congolais *Le Potentiel*, «*Matenda Kyelu a dit attendre du Sénat des corrections au projet du budget 2007, pour répondre notamment aux exigences des partenaires extérieurs, dont le Fonds monétaire international*». La manœuvre a réussi : le 29 juin, le Sénat a «*corrigé*» le budget. Alors que peut bien contenir ce budget dont l'enjeu semble revêtir tant d'importance ?

Tout d'abord, le montant total de l'enveloppe budgétaire est très faible : environ 2,4 milliards de dollars, soit la somme dépensée par les Etats-Unis pour l'occupation de l'Irak durant moins de deux semaines. Comment, dans ces conditions, reconstruire un pays dévasté par deux guerres ayant fait 3,5 millions de morts ? Pour comparaison, la France, dont la population avoisine les 60 millions d'habitants comme la RDC, a un budget de 520 milliards de dollars, soit plus de 200 fois le budget congolais, alors que le sous-sol de la RDC est un «*scandale géologique* » regorgeant de richesses minières et que la terre agricole y est très fertile.

De surcroît, une part démesurée - 50% ! - des ressources propres de la RDC va au service de la dette, dont le poste budgétaire est en très nette augmentation. Comme l'a déclaré le Premier ministre congolais lors de la présentation du budget : «*Cette situation réduit ainsi la capacité du Gouvernement de consacrer ses ressources internes, dès 2007, à l'amélioration des conditions de travail des agents et fonctionnaires de l'Etat et particulièrement ceux de la Police et de l'Armée et à renforcer sa capacité financière au profit des investissements prioritaires.*» Finalement, entre réaliser ces investissements

prioritaires ou rembourser de riches créanciers qui s'accaparent les richesses nationales, le gouvernement, fortement conseillé par le FMI, a choisi la seconde alternative.

Par conséquent, ce projet de budget empêche délibérément la satisfaction des besoins humains fondamentaux de la population congolaise. En cela, il viole plusieurs textes fondamentaux, que ce soit la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ou le Préambule de la Constitution congolaise.

En RDC, la dette n'a jamais profité aux populations : elle est odieuse et n'a pas à être remboursée. Tant les institutions financières internationales que les responsables congolais de cet endettement, comme l'actuel président du Sénat et ancien premier ministre du dictateur Mobutu, Léon Kengo wa Dondo, doivent rendre des comptes au peuple congolais. Un audit de la dette congolaise, mené par les mouvements sociaux de RDC, dans le but de fonder en droit la répudiation de la dette est désormais le passage obligé.

▼ DAMIEN MILLET ET ERIC TOUSSAINT

## CONGO, FMI ET ENSEIGNANTS

«*Le FMI disposé à accepter le recrutement d'enseignants en Afrique*» («*dans les pays avec lesquels il est sous contrat*»). Cette nouvelle, publiée comme une victoire, dans les journaux au Congo Brazzaville, donne une idée du degré d'obéissance des pays africains à cette instance financière qui les tient en laisse depuis 30 ans. Tout à coup, le FMI prendrait-il conscience de l'effet dévastateur des conditionnalités qu'il a imposées depuis 30 ans et qui ont détruit (entre autre) le système éducatif ? La potion est amère : interdiction d'embauche de nouveaux enseignants depuis 1985-1986, blocage de leurs salaires depuis 1994, avancement dans la carrière sans effet financier, réduction de 15% de leur salaire en 1995, abandon de l'entretien des établissements pour faire des économies sur le budget national et instauration de l'entretien de ceux-ci par une cotisation des parents à une Association de parents d'élèves, instauration des frais scolaires à payer par les parents pour toute inscription, abandon du don des fournitures, arrêt des bourses scolaires, etc.

Le représentant du FMI, très perspicace, constate : «*l'absence d'éducation est un des éléments les plus importants de la pauvreté*». Mais au cas où on penserait à la pauvreté mentale ou morale, il ajoute : «*une bonne éducation améliore la productivité des travailleurs et permet de mieux tirer profit des opportunités de richesses*». Bien sûr, on ne s'attendait pas à ce que le FMI nous dise qu'une bonne éducation permettait de charpenter une réflexion globale et émancipatrice, de favoriser l'accès à des soins adaptés, de préserver l'environnement, bref, de former des citoyens éclairés qui ont leur mot à dire, conscients des enjeux et capables d'influer sur les politiques qui sont appliquées !

▼ ARIA PASSION

---

### C'est la rentrée, j'adhère au CADTM

B30

Nom (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications : [ ] 48 euros [ ] 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule : [ ] 10 euros [ ] 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : [ ] 38 euros [ ] 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**